

713, Québec ; demandant certain amendement à l'acte concernant les menaces, l'intimidation et autres offenses.

De la Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, No 279 ; de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail ; de l'Union No 3, de la Fraternité des Peintres de l'Amérique, tous de Toronto ; de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford ; de l'Assemblée Locale, No 2900, Chevaliers du Travail, Belleville ; de l'Assemblée Ætna, No 2355, Chevaliers du Travail, Oshawa, tous de l'Ontario ; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, Vancouver, Colombie-Britannique ; de l'Union Typographique, No 159 ; et de l'Assemblée Papineau, No 713, Québec ; demandant la passation d'un acte déclarant que toutes conditions ou stipulations autres que celles relatives au don en travail de l'équivalent des gages, demandées ou exigées par les patrons dans les engagements des employés soient déclarés nulles et non avenues, et que toute tentative faite pour les mettre en exécution soit déclarée offense criminelle punissable par emprisonnement.

De la Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, No 279 ; de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail ; de l'Union No 3, de la Fraternité des Peintres de l'Amérique ; de l'Assemblée de District, No 125, Chevaliers du Travail, tous de Toronto ; de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford ; de l'Assemblée Locale, No 2900, Chevaliers du Travail, Belleville ; de l'Assemblée Ætna, No 2355, Chevaliers du Travail, Oshawa, tous de l'Ontario ; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, Vancouver, Colombie-Britannique ; de l'Union Typographique, No 159 ; et de l'Assemblée Papineau, No 713, Québec ; demandant la passation d'un acte pour protéger les ouvriers occupés à la construction ou réparation des chemins de fer.

De la Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, No 279 ; de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail ; de l'Union No 3, de la Fraternité des Peintres de l'Amérique ; de l'Assemblée de District No 125, Chevalier du Travail, tous de Toronto ; de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford, de l'Assemblée Ætna, No 2355, Chevaliers du Travail, Oshawa, tous de l'Ontario ; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, Vancouver, Colombie-Britannique ; de l'Union Typographique, No 159 ; et de l'Assemblée Papineau, No 713, Québec ; demandant la passation d'un acte pourvoyant à l'examen des personnes chargées du soin de machines à vapeur fixes, et à l'octroi de licences à ces personnes.

De la Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, No 279 ; de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail ; de l'Union No 23, de la Fraternité des Peintres de l'Amérique, tous de Toronto ; de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford, de l'Assemblée Locale, No 2900, Chevaliers du Travail, Belleville ; de l'Assemblée Ætna, No 2355, Chevaliers du Travail, Oshawa, tous de l'Ontario ; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, Vancouver, Colombie-Britannique ; de l'Union Typographique, No 159 ; et de l'Assemblée Papineau, No 713, Québec ; demandant la passation d'un acte pour obliger tous navires à vapeur ou à voiles, naviguant dans les eaux intérieures du Canada, à avoir de bons équipages, et à d'autres fins.

De la Fraternité-Union des Charpentiers et Menuisiers de l'Amérique, No 279 ; de l'Assemblée Locale, No 5743, Chevaliers du Travail ; de l'Union No 3, de la Fraternité des Peintres de l'Amérique, tous de Toronto ; de l'Assemblée Locale, No 4378, Chevaliers du Travail, Stratford ; de l'Assemblée Locale, No 2900, Chevaliers du Travail ; Belleville ; de l'Assemblée Ætna, No 2355, Chevaliers du Travail, Oshawa, tous de l'Ontario ; de l'Assemblée Shaftsbury, No 5506, Chevaliers du Travail, Vancouver, Colombie-Britannique ; de l'Union Typographique, No 159 ; et de l'Assemblée Papineau, No 713, Québec ; demandant que l'acte concernant l'engagement des matelots soit amendé.

Du Très-révérend Evêque de Niagara et autres ; de la Société d'Hamilton pour prévenir la cruauté envers les animaux ; et de E. Sullivan et autres, tous d'Hamilton, Ontario ; demandant que le bill dont le Parlement est actuellement saisi pour prévenir la cruauté envers les animaux, devienne loi.